Infos SPORTS
Responsable de la publication : André QUOËX
Mise en page, scans : André QUOË8
Numéro 69 / 2020 • Des récits, des informations, des histoires sur le sport

Les sports, ministère non prioritaire

Le portefeuille des Sports n'a pas changé de main avec le remaniement, seulement de statut ministériel. Ses ambitions, elles, restent toujours aussi limitées.

Roxana Maracineanu est restée en poste dans le gouvernement Castex, mais son poste a changé : la ministre de plein exercice est devenue ministre déléguée, un changement de statut qui s'était déjà produit en 1995 avec Guy Drut. Elle est par ailleurs rattachée au ministère de l'Éducation nationale, comme Roger Bambuck en 1988. Alors qu'une grande loi *« sport et société »* était prévue dès 2019, que les Jeux olympiques auront lieu en France dans quatre ans, que le sport amateur est éprouvé par la crise du coronavirus et que les sports professionnels ont plus que jamais besoin d'être régulés et gouvernés, le signal n'est pas très positif.

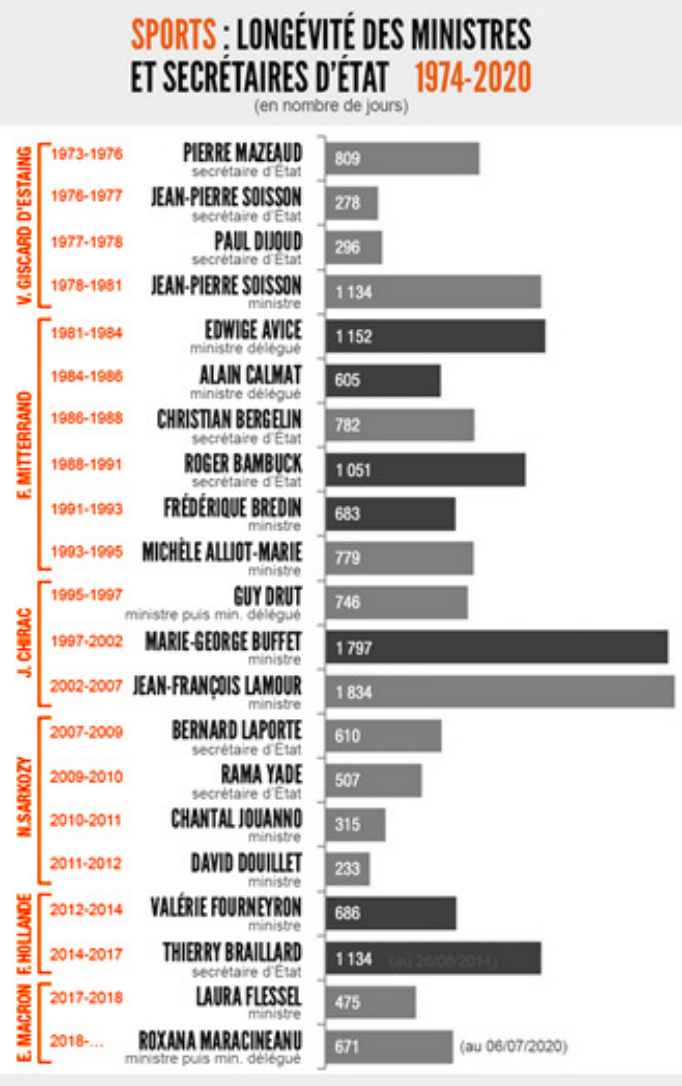

Cette *« rétrogradation »*, selon le terme du député Régis Juanico *(Génération·s),* ou ce *« démantèlement »*, selon celui de Patrick Kanner *(ministre des Sports sous François Hollande),* résume l'instabilité chronique et le caractère subalterne de ce portefeuille qui continue de passer par tous les statuts ministériels et aura connu des tutelles de toutes sortes.

ABANDON DE SOUVERAINETÉ

On peut espérer, comme Denis Masseglia, président du Comité national olympique, des *« synergies »* avec l'Éducation nationale, notamment pour l'éternel chantier du développement du sport scolaire. Mais les réactions – en particulier des anciens ministres ou secrétaires d'État – sont majoritairement négatives.

Déjà, la création de l'Agence nationale du sport *(ANS)* en 2019, au nom d'une *« gouvernance partagée »* entre l'État, les collectivités, le mouvement sportif et les entreprises, avait été vue comme un abandon d'autonomie et de souveraineté. Censée piloter le sport de haut niveau et le développement de la pratique sportive pour tous, l'agence s'empare en effet de prérogatives majeures du ministère.

Malgré les bonnes intentions, le budget 2020 du ministère n'a réellement progressé qu'avec l'enveloppe dévolue aux JO, et il reste infime dans les dépenses publiques. ***« Il faut mobiliser les forces vives, les entreprises, il faut dynamiser tout l'écosystème sportif »***, disait la ministre à propos de l'ANS.

Lancement en septembre dernier de France Sport Expertise, ***« bras armé dédié à l'activité commerciale »*** selon les termes de la ministre, exprime lui aussi une conception privilégiant le développement de la filière économique du sport et de ses marchés *(notamment ceux des grands événements sportifs),* comme en témoigne la longue liste d'entreprises membres de ce GIE.

UN MINCE BILAN

Le sentiment est que la perte d'indépendance du ministère accompagne l'abandon progressif du service public du sport, et que c'est une politique. Roxana Maracineanu aura le projet de loi ***« sport et société »*** pour montrer qu'elle n'est pas seulement le visage de ce ***« démantèlement ».***

Pour l'heure, son bilan est essentiellement marqué par son investissement dans la lutte contre les violences sexuelles et en faveur de la féminisation des instances. Son irruption maladroite sur la question de ***« l'homophobie dans les stades »*** a été suivie par une démarche plus constructive envers les supporters à propos, notamment, des interdictions de déplacement.

Dans l'éventualité où elle resterait en poste jusqu'à la prochaine élection présidentielle, la médaillée olympique monterait sur le podium des ministres ou secrétaires d'État les plus durables depuis 1974 dans cette catégorie. Ce serait une surprise, pour celle qui a pris le relais de Laura Flessel, dont le départ précoce a rappelé que la nomination d'anciens sportifs n'offrait pas de garanties.

Mais il y a peu de chances qu'à cette date, Roxana Maracineanu ait laissé un héritage approchant, même de loin, celui de Marie-George Buffet *(1997-2002),* au sein de ce ministère qui assure beaucoup d'exposition médiatique, mais reste dépourvu de budget et de vision.

Texte : Jérome Latta - Dessin : DR

Sports et éducation : histoire d'un mariage arrangé

Le ministère des Sports est désormais sous la tutelle de l'Éducation nationale. Une décision qui n'a rien de surprenant. Elle s'inscrit dans la continuité d'une politique entamée depuis deux ans.

Roxana Maracineanu et Jean Michel Blanquer.

L'annonce de la composition du gouvernement de Jean Castex a été faite lundi 6 juillet. Jean-Michel Blanquer a été nommé ministre de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports. Roxana Maracineanu est devenue ***" simple "*** ministre déléguée chargée des sports. Le monde du sport a peu goûté la mise sous tutelle de son ministère.

Cette situation s'inscrit pourtant dans un continuum historique. Depuis 1921 et la création du premier sous-secrétariat d'État chargé de l'Éducation physique, les Sports n'ont bénéficié d'un ministère de plein exercice que de façon épisodique. De 2014 à 2017, ils étaient encore sous la tutelle du ministère de la Ville et ne bénéficiaient que d'un secrétariat d'État. Le rapprochement avec l'Éducation nationale est lui aussi une vieille antienne. Le lien historique entre les deux secteurs remonte aux années 1920. Il s'est renouvelé à quatre reprises sous la Ve République. La dernière fois de 1988 à 1991. Dans la longue durée, ce rapproche-

ment n'est pas une surprise. Sur le court terme, il l'est encore moins...

2S2C, ou le loup dans la bergerie

Revenons un peu en arrière. Février 2019. Jean-Michel Blanquer et Roxana Maracineanu, déjà, annoncent leur ambition commune : des après-midi libérés pour la pratique du sport à l'école. Un appel à projets est lancé au printemps suivant. Sa formulation est éclairante : il s'agit de privilégier ***" la place des enseignements de l'éducation physique et sportive (EPS) et de la pratique sportive associative ".*** Pratique sportive associative ? Les clubs ! Pour les enseignants d'EPS, cela revient à faire entrer le loup dans la bergerie. Le loup s'en lèche les babines. Cela fait des années que le monde associatif sportif se heurte à la résistance des enseignants d'EPS. Le cahier des charges de l'appel à projets précise encore : il est possible de ***" proposer des temps réservés à des activités artistiques et culturelles en complément ".*** Et ajoute au chapitre ***" Dialogue, concertation et partenariat "*** : ***" Développer les partenariats avec le monde sportif et les collectivités territoriales pour proposer des activités sportives l'après-midi. "*** Ou encore : ***" Dialoguer avec les collectivités territoriales pour une utilisation optimisée des installations sportives et l'organisation des transports. "*** Cela ne vous rappelle rien ?

Le dispositif 2S2C (sport, santé, culture, civisme) n'est pas apparu par hasard un beau matin d'avril 2020. Ce n'est pas une mesurette de sortie de crise sanitaire imaginée à la va-vite pour occuper les enfants que l'école ne pouvait accueillir en classe restreinte. Tout était prêt depuis plus d'un an. Et il y a fort à parier qu'après une mise en place timide en fin d'année scolaire, le 2S2C a, lui, de forte chance de connaître une deuxième vague en septembre. C'est tout le sens du rapprochement entre les deux ministères. Mais ce n'est pas le seul indice laissé par le gouvernement...

Délégations régionales

En janvier dernier, Roxana Maracineanu annonce la constitution de délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports *(Drajes)* auprès des recteurs de régions académiques. Dès le 10 juin, on pouvait lire sur le site du ministère de l'Éducation nationale : ***" Le rapprochement entre la Jeunesse et les Sports et l'Éducation nationale vise à réunir l'ensemble des compétences du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse en matière de vie associative, de jeunesse, de citoyenneté et d'engagement ainsi que les savoir-faire présents sur les territoires mais dont les compétences étaient jusqu'ici exercées dans deux réseaux distincts.*** *[Cela]* ***permettra également de rapprocher aux niveaux départemental et régional les politiques portées par le ministère des Sports et celles portées par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. "*** Au niveau déconcentré, cela va se traduire d'une façon aussi concrète que nette : les agents qui exercent les missions de sport, de jeunesse, d'éducation populaire et de vie associative ainsi que les agents qui soutiennent ces missions intégreront les services académiques au 1er janvier 2021. Le 10 juin toujours : ***" Au niveau central, la direction des Sports et la direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, aujourd'hui soutenues par le secrétariat général des ministères sociaux, seront soutenues à compter du 1er janvier 2021 par le secrétariat général du ministère de l'Éducation nationale. "*** Ces mesures étaient prises sur une base d'un texte : la circulaire du 12 juin 2019 relative à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'État. Laquelle prévoit de ***" recentrer les missions Sport, Jeunesse et Vie associative, et les rapprocher de l'Éducation nationale ".*** Vous avez dit préméditation ?

Des limites de la tutelle

Autre pierre à l'édifice : celle apportée par un décret du 27 septembre 2019 portant création de l'inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche *(IGESR).* Son but ? ***" Articuler mieux encore les politiques publiques à l'école, de la maternelle au doctorat, touchant aussi bien l'éducation,***

la formation et l'épanouissement de la jeunesse, l'engagement des élèves et des étudiants dans le sport, la vie associative ou encore la lecture publique, avec les politiques contribuant au lien social et à l'équilibre des territoires ".

À la lecture de ces textes, le doute n'est plus permis. L'idée de rapprocher les deux ministères – et de mettre l'un sous la tutelle de l'autre – ne date pas de la nomination de Jean Castex au poste de Premier ministre. Loin s'en faut.

Pourtant, la tutelle aura ses limites, qui se dessinent déjà. Tout d'abord, le principal texte de l'actuel quinquennat en matière de sports – la loi Sport et société – est déjà dans les tuyaux. Elle ne portera pas la marque de Jean-Michel Blanquer. Reste l'important chantier de Paris 2024. Le Premier ministre en personne, grand connaisseur du dossier pour en avoir été le délégué interministériel, gardera, ne serait-ce que pour des raisons d'efficacité, un regard constant sur le dossier. Jean-Michel Blanquer pourrait, là encore, rester éloigné des débats. N'a-t-il pas déjà beaucoup à faire avec le plus grand des ministères, tant en termes de budget que d'effectifs ? Malgré la tutelle, la confiance renouvelée en Roxana Maracineanu devrait lui laisser les mains libres pour traiter en toute autonomie les dossiers 100% sport.

Photo : Nicolas Tavernier - Article : Jean Damien Lesay

L'affaire qui secoue le sport britannique

Sale affaire. Une enquête de l'édition dominicale du quotidien britannique Daily Mail révèle un nouveau scandale de dopage à l'échelle d'un pays. Il concerne l'équipe britannique aux Jeux de Londres 2012.

Selon le Daily Mail, UK Sport aurait administré à 91 athlètes de la délégation olympique, issus de huit sports différents, une boisson énergétique appelée DeltaG. Jusque-là, rien de très répréhensible. Seul ennui, mais de taille : il était alors impossible de certifier que la boisson en question ne produirait pas d'effets secondaires ou n'entraînerait pas de contrôles antidopage positifs.

Le quotidien anglais révèle que les athlètes concernés auraient signé des décharges pour conserver le projet secret. Le produit contenu dans la boisson, destinée à l'origine aux forces spéciales militaires américaines, permettait un apport extérieur de corps cétoniques. Il a notamment été testé sur des rameurs et des cyclistes britanniques avant les Jeux de Londres en 2012.

Selon l'enquête du Daily Mail, 40 % des athlètes ayant testé ce produit ont été victimes d'effets secondaires au niveau gastro-intestinal. Ils ont été 28 à décider d'arrêter le test. UK Sport a évidemment démenti avoir mis la santé des sportifs en danger. L'organisation britannique en charge du sport de haut niveau explique avoir consulté l'Agence mondiale antidopage *(AMA)* et les autorités britanniques de lutte contre le dopage avant de débuter le programme. ***« UK Sport ne finance pas des projets de recherche destinés à donner à nos équipes nationales un avantage en performance aux dépens du bien-être des athlètes, explique-t-elle dans un communiqué. UK Anti-Doping a confirmé par écrit, après avoir demandé une clarification à l'AMA, qu'il n'y avait aucune raison de considérer ces substances comme interdites en s'appuyant sur la liste 2011 des produits et méthodes prohibés. »*** Plusieurs athlètes britanniques membres de la délégation olympique aux Jeux de Londres 2012 crient pourtant aujourd'hui à la faute. ***« Ils jouent avec la vie des gens »,*** a déclaré Emma

Photo : DR - Texte : Blog Francs jeux.com

Jackson, une spécialiste du 800 m. L'athlète anglaise se dit persuadée que les blessures qui ont mis fin à sa carrière ont été causées par un médicament prescrit par le médecin fédéral. Aux Jeux de Londres en 2012, la Grande-Bretagne avait pris la 3ème place du classement des médailles, avec 29 titres olympiques.

« Changer la place du sport dans la société »

Roxana Maracineanu se confie sur les nouvelles orientations de son ministère des Sports : désir de mettre plus d'activités physiques dans la vie des Français et retour progressif du public dans les enceintes.

« AVOIR CETTE IMAGE DE FEMME DEBOUT. DE FEMME D'ACTION, ÇA ME CORRESPOND BIEN.

Palais de l'Elysée (Paris), le 7 juillet. Roxana Maracineanu, la ministre déléguée aux Sports, a œuvré « pour un rapprochement très fort du ministère des Sports et de l'Education nationale.»

LE 6 JUILLET, Roxana Maracineanu a conservé son portefeuille des Sports, avec désormais un statut de ministre déléguée auprès de Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education nationale. L'ancienne championne du monde de natation nous détaille le nouvel élan qu'elle souhaite donner au sport français. Elle fait également le point sur la reprise des compétitions, avec une jauge de spectateurs qu'elle espère voir rapidement évoluer.

La répartition des tâches, ses missions

Vous côtoyez Jean Castex depuis deux ans, puisqu'il était auparavant délégué interministériel aux JO et président de l'Agence nationale du sport. Quelles relations entretenez-vous avec lui ?

Ça a été pour moi une magnifique surprise qu'il soit nommé Premier ministre, à la tête d'un gouvernement de combat. Pendant deux ans, on a travaillé de manière très resserrée à la création de l'Agence, à sa déclinaison territoriale, avec des discutions sur le budget sur lesquelles il nous a beaucoup aidés. Ça lui a permis de s'acclimater aux sujets sports, lui qui, avec les Jeux olympiques et paralympiques, était davantage sur des questions territoriales et administratives. Il connaît l'organisation du sport en France, c'est sans doute pour ça qu'il a été sensible au positionnement que j'ai proposé, à savoir un rapprochement très fort du ministère des Sports et de l'Education nationale.

Pourquoi cette nouvelle orientation ?

Dans l'organisation actuelle du sport, il y a beaucoup d'acteurs. Le Cojo organise les Jeux de 2024, Claude Onesta accompagne les sportifs et les entraîneurs vers la haute performance et Frédéric Sanaur, à la tête de l'Agence, s'occupe de la partie développement des pratiques. Aujourd'hui, je pense que le rôle du ministère des Sports, c'est de travailler sur le talon d'Achille du sport en France, le sport pour la jeune génération et le sport comme élément de prévention pour la santé publique. Le rapprochement nous permettra également de mieux travailler sur le volet formation scolaire et universitaire des sportifs de haut niveau.

Certains estiment pourtant qu'il s'agit d'un déclassement du ministère des Sports ?

J'ai aussi entendu elle a quitté un fauteuil pour un strapontin, c'est ce qui m'a le plus plu *(elle sourit).* Ça correspond à l'idée que je me fais, être ministre des Sports dans la dynamique des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, c'est une mission Avoir cette image de femme debout de femme d'action, ça me correspond bien. Je ne suis pas là pour être dans un fauteuil, mais pour porter des convictions pour le sport. Je les porterai d'autant plus facilement avec un ministère fort, qui s'occupe à la fois de l'éducation, de la jeunesse, de la vie associative et du sport. Les valeurs communes, ce sont l'épanouissement, l'émancipation et le progrès des individus. On forme désormais une équipe performante, puissante et reconnue. 80 % des citoyens demandent une place plus importante du sport et de la culture à l'école, on a un chantier à lancer.

Comment allez-vous fonctionner ensemble ?

On a déjà des projets en cours. Quelques centaines d'écoles se sont déjà lancées dans rexpérimentation : école le matin, sport l'après-midi. Le plan aisance aquatique, lancé il y a deux ans, est un vrai projet collaboratif entre le monde associatif, l'éducation nationale et les villes. Lors du déconfinement, Jean-Michel Blanquer a lancé, en partenariat avec les collectivités territoriales, le dispositif sport-santé-culture-civisme *(NDLR : connu sous l'appellation 2S2C),* qu'on souhaite renforcer à la rentrée avec la notion de développement durable. Nous voulons poursuivre cette dynamique tout en la faisant évoluer.

Le sport à l'école et son rôle sociétai

« Plus de sport à l'école », on en parle depuis très longtemps. Six cents jours, est-ce suffisant pour le mettre en place ?

Je veux me servir de l'impulsion des Jeux olympiques et paralympiques en France. Au-delà d'une compétition, ça doit être un élan pour tout le pays, une occasion de parler de la place du corps dans l'éducation. On le fait dans les écoles labellisées 2024, on doit pouvoir le généraliser. Concrètement, cela veut dire que l'on peut apprendre aux enfants que le temps peut se mesurer en battements de cœur, que les longueurs peuvent s'appréhender en faisant des enjambées... La sensation, la mesure et l'observation sont des thématiques très utilisées en sport et peuvent être complémentaires à l'enseignement plus théorique. J'aimerais aussi retravailler dans le 1er degré les enseignements fondamentaux du sport ; grimper, courir, rouler, nager, être en sécurité dans l'eau dès la maternelle. Ça ne se fera pas en deux ans, mais c'est important de l'impulser dès maintenant.

Le Premier ministre, lors de son discours de politique générale, a évoqué le rôle du sport dans le plan de relance. Est-on en train d'amorcer un virage dans la perception du sport ?

Clairement Le président veut faire de l'éducation de nos enfants une priorité, il m'a assigné comme commande de changer la place du sport dans la société. Qu'il y ait plus de sport à l'école serait extraordinaire. Il faut aussi qu'on travaille avec le ministère de la Santé sur l'activité physique en matière de prévention de santé publique. C'est plus d'actualité que jamais, avec la crise du Covid.

Les rapports avec le monde du football

Certains présidents de clubs de Ligue 1 ne vous ont pas épargnée durant le confinement. Estimez-vous que vous avez besoin de vous réconcilier avec le monde du football ?

Je ne suis fâchée avec personne. Durant le confinement on a été en contact permanent avec les instances, on les a écoutées et accompagnées dans toutes les décisions qu'elles ont prises. Il nous reste maintenant à regarder les jauges dans les stades. Les organisateurs nous ont fourni des proto-

coles solides, il nous faut maintenant étudier les meilleurs moyens de concilier la reprise de cette activité sociale et les exigences sanitaires.

Cela permettrait-t-il d'accueillir plus de spectateurs dans les enceintes ?

C'est ce que nous porterons avec Jean-Michel Blanquer lors du prochain conseil de défense afin que les clubs professionnels puissent bénéficier d'une billetterie. On pourrait proposer de ne plus être sur la notion de jauge, mais plus simplement sur la distanciation physique. En faisant notamment en sorte que les spectateurs se croisent le moins possible dans les flux qui existent pour ces grands événements. Bien entendu, tout sera fonction également de l'évolution de la situation sanitaire.

Le retour du public dans les stades

A partir de quand cette nouvelle jauge pourrait-elle être mise en place ?

Il y a plusieurs propositions, mais on cible plutôt mi-août, pour la reprise du championnat de Ligue 1 Mais, encore une fois, cette proposition sera étudiée à l'aune du contexte sanitaire. Avec 5 000 personnes, on est déjà des précurseurs en Europe. Certes, les matchs en Europe continuent mais à huis clos. En France, on s'est vraiment donné la chance de reprendre avec du public.

Le comportement des supporteurs, qui n'ont pas respecté les gestes barrière lors d'un match amical du PSG vendredi soir, a mis en colère les ligues professionnelles. Comment réagissez-vous ?

J'ai appelé de mes vœux le retour des supporteurs dans les stades. Pour' que le processus fonctionne et continue d'évoluer, il faut que chacun prenne sa part de responsabilités : supporteurs, clubs, instances sportives et pouvoirs publics. Il faut respecter les protocoles sanitaires mis en place dans l'intérêt de la santé des supporteurs et de leurs proches. On a un devoir d'exemplarité, le ne veux pas dramatiser les incidents au Parc, mais ça doit nous inciter à être vigilants.

On a beaucoup critiqué l'arrêt des championnats. Aurait-on pu mieux faire avec le recul ?

Il faut éviter de refaire des scénarios. Ce qui était important c'était de prendre des décisions, de donner de la visibilité aux acteurs. Les décisions ont été prises à un moment donné, en fonction de demandes précises, dans un contexte qui était incertain avec une priorité : préserver la santé des Français et des sportifs. C'est ce qui a guidé nos choix et non des considérations économiques, d'autant que, par ailleurs, on y a répondu. Evidemment, il y a des heureux et des déçus mais il faut regarder de l'avant et faire en sorte que le championnat reprenne de la manière la moins dégradée possible.

Paris, le 14 juillet Roxana Maraclneanu, la ministre déléguée aux Sports, discute avec d'autres membres du gouvernement Castex avant les cérémonies du défilé.

« ON EST DÉJÀ DES PRÉCURSEURS EN EUROPE AVEC 5000 PERSONNES POUR UN MATCH.

Photos : AFP/Lodovic Marin - Article : Sandrine Lefèvre